Quels débouchés professionnels avec un seul M1 ?

Par **mister_bw**, le **19/09/2025** à **23:03**

Bonjour à tous,

Je me permets de solliciter à nouveau les experts Juristudiant car je suis toujours paumé quant aux perspectives d'avenir qui s'offrent à moi et que les ruminations mentales ne sont jamais bonnes conseillères ;-)

En premier lieu, j'ai 27 ans (ce qui àmha n'est plus si jeune), je suis actuellement diplômé d'une licence en droit privé obtenue il y a quelques années et j'ai alterné entre un emploi peu épanouissant dans le secteur bancaire (que j'ai abandonné avec joie) et chômage de longue durée faute de trouver un emploi avec ma seule licence (et j'estime qu'on ne prépare pas suffisamment les étudiants en droit à qui on promet que cela mène à tout à cette situation... je le signale pour ceux qui tomberaient par hasard sur ce message).

Je n'avais pas souhaité continuer en M1 après mes études pour raisons économiques (j'avais par ailleurs redoublé ma L3 pour cause d'année sabbatique suite à un décès de parent ce qui m'avait conduit à un épisode dépressif et à un besoin de gagner de l'argent) mais j'étais toujours frustré et complexé quant au fait que je n'avais pas été "au bout" de mes études que j'appréciais tant malgré des résultats encourageants.

J'avais déploré il y a quelques semaines sur ce forum que je n'avais pas réussi à obtenir de M1 sur la plateforme Mon Master, et il s'avère que j'ai finalement déniché une place dans un M1 de droit public général. ?
Bonne nouvelle donc, mais depuis, je suis pris de doutes : pour aller droit au but, étant étudiant en formation continue (ce qui représente un coût) j'aimerais valider mon M1 et obtenir ma maîtrise, mais je ne pensais de prime abord pas faire les deux années qui mènent au master "complet" (ne serait-ce que pour les raisons économiques que j'évoquais plus haut), et parce que les années passent et que je me rapproche doucement de la 30aine... je ressens le besoin de gagner en expérience pro et de gagner suffisamment d'argent pour m'assumer. Ce frein en termes d'expérience pro était déjà une source de stress dans le processus de reprise d'études pour être honnête !

Pensez-vous que ma situation pourrait se débloquer et que je pourrais trouver un job dans le secteur juridique avec un seul M1 (dans l'idéal un emploi en tant que juriste dans une administration, je pense également aux concours administratifs, ou travailler au sein d'un tribunal pourquoi pas en tant qu'auxiliaire de justice qui m'intéresse particulièrement), ou ma situation sera à l'identique dans un an et je perdrais temps, motivation et argent inutilement ?

Merci à toute personne qui prendra le temps de répondre à mon message et bon week-end à tous

Par **Lorella**, le **20/09/2025** à **13:17**

Bonjour,

Concernant votre âge et la reprise d'études : beaucoup reprennent des études de droit ou dans d'autres domaines bien plus tard. Il ne faut pas se mettre un frein par rapport à l'âge.

Coût de la formation sous statut formation continue : qui finance la formation ? qui vous rémunère pendant ce temps ?

Master 1 et débouchés : si vous savez déjà que vous ne pourrez pas poursuivre en M2, pour raison financière, cela risque de limiter vos opportunités professionnelles. Vous serez en concurrence avec les diplômés qui ont obtenu le Master complet.

En résumé, ce M1 enrichira vos connaissances mais il ne garantira pas une sortie du chômage. A mon avis, ce n'est pas un piste viable et il y a un risque de déception au bout du compte.

Par **mister_bw**, le **20/09/2025** à **13:19**

Je m'autofinance sur mes fonds propres, il n'y a pas d'entreprise derrière. Encore que je m'estime heureux, le coût de la formation n'est "que" de 1000 euros, mais il faut désormais que je m'arrange pour avoir de quoi vivre, car le chômage/RSA ou autres ne sont plus actifs ensuite.

Par **Lorella**, le **20/09/2025** à **13:32**

Donc vous payez la formation 1000 euros et vous n'avez aucune ressource pour vivre. Je ne comprends pas.

Par **mister_bw**, le **20/09/2025** à **13:45**

J’ai épargné des mois durant pour me le permettre, et je suis possiblement assujetti à une bourse étrangère.

C’est juste en standby tant que je n’ai pas fait toutes les démarches, comme je l’ai écrit plus haut, tout s’est décanté ces derniers jours.

Par **Lorella**, le **20/09/2025** à **16:03**

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Il vaut mieux sécuriser vos moyens de subsistance avant de vous lancer dans des études.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés